

mples locaux de plans de licenciements illustrent un contexte difficile

frustration et fatalité

Dégressif. En huit ans, le nombre de salariés d'Erhel Hydris est passé de 112 à 48.

l'activité du site dijonnais. Là, les représentants du comité d'entreprise, montés à la capitale, sont revenus hier soir en Bourgogne bredouilles... et très remontés.

« A Nanterre, le tribunal nous a indiqué qu'il allait envoyer une lettre au tribunal de commerce de Dijon, afin d'obtenir une procuration pour pouvoir juger l'affaire », raconte Manuel Diestré, délégué syndical CGT.

« C'est de l'amateurisme ! »

Résultat : le jugement sera prononcé le 12 octobre prochain, toujours à Nanterre. « Ils auraient quand même pu le prévoir, c'est de l'amateurisme à l'état pur ! », lâche le syndicaliste. Depuis hier soir, 48 salariés d'Erhel Hydris n'ont d'autre choix que d'attendre 11 jours de plus avant de savoir de quoi leur avenir sera fait.

Les 48 salariés d'Erhel Hydris, pour leur part, étaient hier dans l'attente de la décision du tribunal de commerce de Nanterre (voir nos éditions d'hier). Celui-ci devait décider de la poursuite ou non de

NICOLAS ROUILLARD
n.rouillard@lebienpublic.fr